

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2022
COMPTE-RENDU

Présents : BRAUN Caroline, SAUVEUR Régis, PERALTA Sandra, JOST Sébastien, BOURBON Heydie, CHARNAUD Loïc, DANIEL Denis, FAVIER Amélie, GRANDPERRET Denis.

Excusé :

GRAHEK Stéphane donne pouvoir à DANIEL Denis

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu du 16 Décembre 2021
- Intervention de Monsieur Martin VIBERT
- Délibérations :
 - Grand Dole / Centre de Gestion 39
- Adhésion SIDEC groupement Achat Électricité
- Prix illuminations
- Point eau / assainissement
- Remplacement de l'employé communal (modalité)
- Calendrier budgétaire
- Calendrier des élections :
 - Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022
 - Élections législatives du 12 et 19 juin 2022
 - Réunion des commissions électorale
- Informations diverses :

Séance ouverte à 18h30

- **Secrétaire de séance** :

Madame Amélie FAVIER se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2021**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention de Monsieur Martin VIBERT**

Monsieur Martin VIBERT et sa compagne viennent présenter leur projet : ils souhaitent installer une tiny house c'est-à-dire une petite maison transportable de 14 m² sur un terrain de la

commune. C'est une micro maison autonome équipée de systèmes de production d'énergie (panneaux solaires, chauffe-eau solaire, chauffage au bois...)

Le conseil municipal est majoritairement favorable à la location d'une parcelle de la commune pour l'installation de cette « petite maison » et demande à Madame Le Maire de prendre conseil auprès de l'AMJ pour élaborer une convention mettant à disposition une parcelle communale.

- **Délibération : Grand Dole / Centre de gestion**

Sandra PERALTA explique qu'en date du 3 décembre 2021 nous avons été informés du souhait de désaffiliation à compter du 1er janvier 2023 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) à la suite de la mise en place de services communs avec la ville de Dole.

Conformément aux articles 30 et 31 du décret 85-643 du 26 juin 1985, chaque collectivité affiliée au CDG 39 doit prendre une délibération avant le 3 février 2021 afin d'émettre un avis sur cette désaffiliation.

Cette délibération est votée à l'unanimité par le conseil.

- **Adhésion SIDEC – Groupement Achat Électricité :**

Caroline BRAUN explique que la commune doit renouveler ou non son adhésion au groupement d'achat d'électricité, proposé par le SIDEC, pour une fourniture d'énergie d'électricité au 01/01/2023.

Ces marchés permettront à la commune de bénéficier d'une fourniture d'électricité du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Cette proposition est votée à l'unanimité par le conseil.

- **Prix illuminations de Noel :**

Cinq personnes ont souhaité participer à cette manifestation organisée par la commune. Afin de les remercier de leur implication, le jury après s'être rendu chez chaque participant a décidé de tous les récompenser en leur offrant un bon d'achat de 50€ chez Jardival.

- **Point eau / assainissement :**


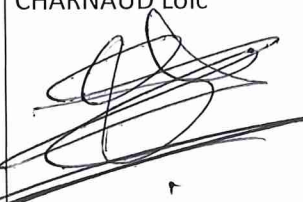



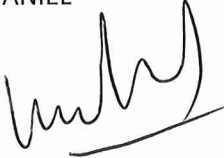
Une réunion est programmée jeudi 24 février 2022 à 18H30 concernant le transfert de compétence eau et assainissement prévu par la loi Notre au 1^{er} janvier 2026.

Une fuite d'eau a été constatée chez un administré de la commune qui en a été informé par lettre recommandée et qui a fait les réparations nécessaires. Une demande de conseil juridique sera faite par Madame La Maire auprès de l'AMJ pour traiter cette facture.

- **Remplacement de l'employé communal (modalités) :**

Une annonce a été diffusée sur le site de pôle emploi ; deux candidatures ont été retenues. Madame La Maire leur a proposé une semaine d'immersion avec notre employé communal, Didier GUYETAND.

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

BOURBON Heydie 	CHARNAUD Loïc 	DANIEL Denis 	FAVIER Amélie 
GRANDPERRET Denis 	Stéphane GRAHEK donne pouvoir à Denis DANIEL 		

L'annonce sera également diffusée sur le site de la mairie, du Centre de Gestion, de la communauté de communes et de l'hebdo.

• **Calendrier budgétaire :**

Le budget doit être voté pour le 31 mars 2022 : il sera donc présenté lors du conseil municipal du 24 mars 2022 à 18H30.

• **Calendrier des élections :**

Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 et élections législatives du 12 et 19 juin 2022 : Les calendriers de participation sont disponibles. Merci à chaque conseiller de se positionner.

✓ Réunions des commissions électorales

La commission de contrôle a deux missions:

- ❖ –elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion;
- ❖ elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

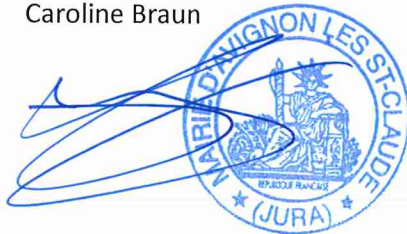
Elle se réunit préalablement à chaque scrutin entre les 24ème et 21eme jours avant celui-ci, c'est-à-dire entre le 17 et le 20 mars 2022.

• **Informations diverses :**

Séance levée à 21H00.

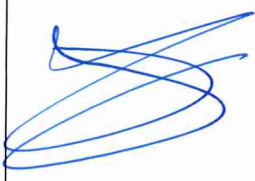
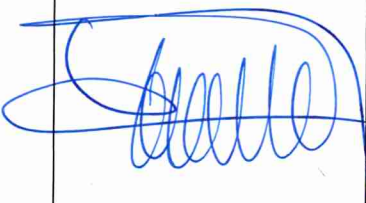


Prochaine réunion du conseil municipal : le vendredi 4 mars à 17h30

Le Maire,
Caroline Braun



La secrétaire de séance
Amélie FAVIER



BRAUN Caroline 	SAUVEUR Régis 	PERALTA Sandra 	JOST Sébastien 
---	--	--	---